

N.º 207 Rio de Janeiro le 29 juin 1822.

et. S. Ex.<sup>ca</sup> Monseigneur le Vicomte de Ambro-  
rancy, Ministre des affaires étrangères.

Monseigneur

Le 16 de ce mois, le brick du commerce des Etats-  
unis Flouet, a apporté en cette ville la nouvelle des évé-  
nements qui ont eu lieu à Pernambuco dans la nuit  
du 31 Mai au 1.<sup>er</sup> juin: M.<sup>r</sup> Laine's m'a transmis en  
cette occasion les détails les plus circonstanciés de ces mou-  
vements et comme il n'aura pas manqué d'en informer  
directement V. Ex.<sup>ca</sup>, je me bornerai à dire que dans cette  
capitale on a cherché à les interpréter et à les présenter  
au public de la manière la plus favorable à l'adhésion  
de Pernambuco à la République de S. Et. N.; tous les journaux  
ont dit et répété qu'une députation de cette Province était  
arrivée ici pour offrir à S. Et. N. l'expression générale de son  
dévouement, et la vérité est qu'il n'y a d'arrivé qu'un seul  
individu, nommé, Procureur de la Municipalité du Rio,  
chargé uniquement par cette Municipalité de présenter à  
S. Et. N. les sentiments d'amour et de fidélité de ses Collègues.

Cet individu a été reçu en audience publique par le  
Prince Régent le 25 juin, accompagné du Corps Municipi-  
pal de Rio de Janeiro en costume et d'un grand nombre  
d'individus de cette même Province domiciliés en cette  
capitale. J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à V. Ex.<sup>ca</sup>  
le N.º 77 de la Gazette ministérielle qui donne les dé-  
tails de cette audience solennelle ainsi que le discours  
que l'Orateur baron a adressé à S. Et. N.

J'ai également l'honneur de joindre à cet envoi  
le N.º 75 de cette même Gazette qui insère une ordon-  
nance du Prince Régent sur la liberté de la presse et qui  
établit en ce Royaume le jury pour réprimer les abus  
qui se commettaient.

Il n'y a pas le moindre doute, Monseigneur, que les  
abus de la Presse existaient impérieusement depuis  
bien des mois, des loix répressives; que nulle part on

ne peut avoir eu des publications plus scandaleuses et plus injurieuses; mais le remède est loin de pouvoir être efficace et c'est une bien terrible manière que de voir adopté pour le Brésil des institutions si peu analogues à sa population et au degré de sa civilisation ce que je dis est tellement vrai et même palpable que les dispositions de cette ordonnance vont éprouver les plus grandes difficultés dans l'exécution.

Dans ma dépêche N.º 162 du 7 février de cette année j'ai annoncé à V. M. que M. de Belmonte père & Fils et le Marquis d'Anguja Gentils-hommes de la chambre du Roi qui fait le service près de S. M., s'étaient embarqués pour retourner à Lisbonne avec les trois dames d'honneur qui étaient attachées à la Princesse son épouse et que, d'après ce départ, il n'était resté près de S. M. aucun Gentil-homme de la chambre ni aucun Dame d'honneur. A l'arrivée de M. de Belmonte à Lisbonne, M. António Felles da Silva leur collègue qui s'était embarqué d'ici avec le Roi s'est empressé d'aller demander à S. M. la permission de partir immédiatement pour Rio-de-Janeiro afin de faire son service près du Prince. Le Roi ayant approuvé sa résolution ce Seigneur est arrivé en cette capitale dans la soirée du 25 de ce mois sur un bâtiment portugais; et le Prince a accueilli ce fidèle serviteur avec les démonstrations de la plus vive allégresse et de l'affection la plus précieuse.

L'arrivée de ce Seigneur, venant de Portugal dans les circonstances actuelles, a causé la plus forte sensation en cette capitale d'autant plus qu'il dit publiquement et très bruyamment que le Roi est tenu pour aussi dire en captivité par une faction des Cortes dirigée par Manuel Fernandes Thomaz. Je lui ai entendu donner à ce sujet des détails très circonstanciés en présence de beaucoup de monde. Comme je suis très lié avec M. António Felles da Silva, il m'a de suite fait prévenir de son retour, je

me suis empressé d'aller le voir à la résidence Royale  
de Boa-Vista où le Prince l'a logé et S. M. A. étant ve-  
nu dans l'appartement où nous étions, est resté assis  
longtemps avec nous et il ne pouvait cacher la satisfac-  
tion qu'il éprouvait du retour de ce chambellan haut-  
ment approuvé par le Roi son Père.

Malin